



# De la prévention de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun : entre acteurs, éducations et programmes

*From the prevention of the fight against illegal emigration in Cameroun: Between actors, educations and programs.*

Olivier Magloire Manga

Candidat au doctorat en sciences politiques à l'Université d'Ebowala, Cameroun

Reçu : 2 janvier 2024

**Résumé :** L'objet de cette observation participante porte sur les politiques en matière d'émigration clandestine au Cameroun. L'émigration clandestine est un mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux qui régissent l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination (Glossaire OIM, 2024). Les textes de lois et de décisions significatives sur la question datent de l'époque coloniale. À ce sujet, la loi la plus récente promulguée en 1997 par le président de la République, et révisée en 2008, est encore embryonnaire. Les politiques de lutte contre l'émigration irrégulière y sont partiellement abordées. La nature et l'évolution de l'émigration ont été étudiées en sciences sociales et s'y intéresser permet de cerner une fois de plus ce que fait l'État du Cameroun et ses partenaires au développement dans la lutte contre l'émigration. À ce niveau de la réflexion, la scène politique camerounaise révèle qu'au-delà du discours, l'État et ses partenaires déploient la prévention afin de l'éradiquer. Au-delà de la surveillance des frontières, cette stratégie est rendue possible par une forte campagne d'information et une coopération préventive à distance. Si l'objectif est la construction de l'État et l'incitation des jeunes à participer au développement local, il n'en demeure pas moins qu'elle soulève deux questions fondamentales : 1) comment se déploie la prévention de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun ? 2) quel-le-s sont les acteur-ric-e-s nationaux-ales et internationaux-ales qui se partagent cette stratégie ?

**Mots-clés :** prévention, Cameroun, sociologie politique, émigration, acteurs et éducations

**Abstract:** The object of this participant observation focuses on policies regarding illegal emigration in Cameroon. Illegal emigration is a movement of people in contravention of laws, regulations or international agreements that govern entry or exit from the country of origin, transit or destination. The texts of law and significant decisions on the issues date from the colonial era. The most recent law promulgated in 1997 by the president of republic revised in 2008 is still embryonic. The fight against illegal emigration is partially addressed. The nature and evolution of illegal emigration in Cameroon have been studied in social sciences. Taking an interest in it makes it possible to identify once again what the State of Cameroon and its development partners are doing in the fight against illegal emigration. However, the Cameroonian political society reveals that beyond the discourse, the state and its partners deploy prevention as a mechanism to eradicate it. Beyond border surveillance, this strategy is made possible by strong awareness-raising and remote preventive cooperation. If the objective of this policy is to build the state and encourage young people to participate in local development, the fact remains that it raises two fundamental questions: 1) how is the prevention of the fight against illegal emigration deployed in Cameroon? 2) Who are the national and international actors who share this strategy?

**Mots-clés:** Cameroon, prevention, political sociology, emigration, actors and education

Les opportunités de mobilité géographique sont de plus en plus développées dans un monde où les distances géographiques et culturelles se réduisent quotidiennement en raison des modes de transport rapide et à moindre coût. Elles contribuent au déplacement des ressortissant-e-s des pays en développement que ce soit par choix ou dans l'optique de conditions de vie et de travail plus favorables : ce sont les migrations internationales. Elles sont devenues un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle. Au Cameroun, les flux migratoires actuels se traduisent par deux mouvements : un mouvement général des campagnes (PIGEAUD, 2007) vers les villes et une tendance à l'émigration vers l'Europe (Espagne, France, Italie). Cependant, la France est le pays privilégié de destination des émigrant-e-s camerounais-e-s au nombre de 25 000 (PIGEAUD, 2007)<sup>1</sup>. La plupart d'entre eux sont des émigrant-e-s de longue durée ; 40 % demeurant plus de 10 ans dans leur pays d'origine et 16% sur une période de 5 à 10 ans. Malgré sa diversité culturelle, le Cameroun subit depuis des années une forte émigration clandestine de ses citoyen-ne-s vers l'extérieur à « tout prix » et par « tous les prix » et ceci pour diverses raisons (facteurs économiques<sup>2</sup>, sociaux, éducatifs, environnementaux, sanitaires et culturels) (Docquier et Marfouk, 2005). En 2007, une petite association, l'Association de Lutte Contre l'émigration clandestine (ALCEC), avait mené une

enquête auprès de 500 jeunes : ses conclusions montraient que 83% des jeunes 15-35 ans interrogés avaient l'intention de quitter le pays. Dans le même contexte, un jeune collégien-ne rencontré dans la capitale économique soulignait : « Si je reste au Cameroun, ma vie est foutue. Rien n'est fait pour encourager les jeunes alors que notre pays est riche ». Pour ce jeune entrepreneur-se rencontré par cette association, « quoi qu'on fasse, l'État tue les initiatives. Quand quelque chose marche ici, au lieu de l'encourager, il le freine ». Dans ce désir de partir à « tout prix » en Europe, on assiste à l'émergence d'une émigration irrégulière par étape. C'est ainsi que des réseaux (YAMBENE, 2006) s'étendent du Cameroun jusqu'aux pays du bassin du Lac Tchad, Niger et du Sénégal pour relier l'Europe. Ce trajet repose sur de multiples réseaux de « facilitateur-rice-s-passeur-se-s » (YAMBENE, 2005). Les émigrant-e-s clandestin-e-s camerounais-e qui les alimentent traversent le Sahel et le Sahara (MAZZELLA, 2005) parfois au prix de leurs vies pour se rendre dans les pays européens en passant par Tamanrasset, Sabha, Tanger, Benghazi, Tripoli, Oran, où ils sont à la recherche du travail ou des meilleures conditions de vie que dans le pays de départ. C'est le cas d'Isabelle MPUMA<sup>3</sup> âgée de 37 ans coiffeuse de profession qui perd la vie au désert du Niger en tentant de rejoindre l'Europe le 25 juillet 2021. De ces 55 africains dont une trentaine de camerounais-e (10 de Bépenda) qui

<sup>1</sup><https://www.immigration.interieur.gouv.fr/info-ressources/Etudes-et-statistiques/les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Visas>

<sup>2</sup> Selon le président du GICAM Célestin TAWAMBA, 13000 personnes ont été licenciés au Cameroun par les entreprises en 2021, cité par le journal *ecomatin* du 4 juillet 2021.

<sup>3</sup> Lire le journal Officiel de la Cameroun Radio Télévision (CRTV), <https://www.infomigrants.net/fr/post/3421/une-migrante-camerounaise-decede-dans-le-desert-elle-ne-nous-avait-pas-informé-de-son-depart/>

perdent la vie par noyade au large de l'Italie le 30 juillet 2021<sup>4</sup>.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) souligne qu'en 2023 plus de 8 600<sup>5</sup> personnes sont mortes dans le ventre de l'Atlantique (DIOME, 2003) ou en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre « l'Europe » faisant de cette route vers l'Europe l'une des plus meurtrières au monde. Cependant, il n'y a pas d'information sur celles qui sont mortes avant même d'atteindre la mer en traversant le désert mortel du Ténéré au cœur du Sahara malgré les efforts des États. En 2016, les statistiques de l'OIM soulignent plus de 7500 morts et « principalement victimes par noyade », en 2017 plus de 100 000 personnes mortes et en 2018 environ 75000 personnes ont péri dans la Méditerranée. Ces décomptes comptent le Mali, la Côte d'Ivoire, le Maroc, le Nigeria, le Cameroun, la Guinée comme pays d'origine et les États-Unis, la Russie, l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne comme pays d'accueil. L'émigration clandestine ayant longtemps fait l'objet de médiatisation et de saisine dans l'espace public par les autorités publiques et acteur-rice-s divers (le député Cathy Meba, le Ministre Jean de Dieu Momo<sup>6</sup>, l'honorable Nourane Foster<sup>7</sup>, père Ludovic Lado<sup>8</sup>, Célestin Njamen<sup>9</sup>) a poussé certains artistes camerounais-e comme Sergeo Polo et Coco Argenté à chanter à ce propos « l'Europe n'est pas le paradis », « Il y a aussi

la galère là-bas ». On pourrait penser que leurs textes sont de nature à décourager. Pourtant, ils retracent les réalités vécues.

La lutte contre l'émigration clandestine rend donc compte des stratégies que les acteur-rice-s nationaux-ales et internationaux-ales déploient pour éduquer et moraliser les potentiel-le-s émigrant-e-s irrégulier-ère-s. Cette prévention se pose donc, comme construite par les acteur-rice-s qui agissent sur « l'arène politique » (DAHL, 1973), sur « l'espace public », en fonction de leurs « ressources<sup>10</sup> » et des « structures d'opportunités » (KINGDOM, 1984) qui s'offrent à eux. Les acteur-rice-s peuvent mettre fin à ce phénomène par de nombreux stratagèmes. L'enjeu demeure toutefois le même et est défini en fonction du niveau d'implication des autorités et en fonction du degré des campagnes d'information destinées à lutter contre l'émigration irrégulière en décourageant les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s de quitter le Cameroun. L'objectif est de sensibiliser les populations des régions de départ à propos des dures conditions de vie des migrant-e-s en situation irrégulière pendant leurs trafics dans les pays de destination de façon qu'elles perçoivent l'option migratoire non comme une opportunité ou une chance, mais comme une source de danger et de vulnérabilité. La lutte contre l'émigration non réglementaire constitue aussi une

<sup>4</sup> Source : groupe les Bozayeurs sur leur page Facebook. <http://m.facebook.com/r.php?next=fm.Bozaryeurs/>.

<sup>5</sup> <https://www.iom.int/fr/news/le-profil-migratoire-du-cameroun-etabli-par-loim-revele-une-predominance-de-lemigration-de-travailleurs-hautement-qualifies-et-de-la-migration-interne/>

<sup>6</sup> Ministre délégué à la justice du Cameroun.

<sup>7</sup> Député du Parti Politique PCRN Sur leurs comptes Facebook.

<sup>8</sup> Dans l'émission Sacré matin sur Radio Balafon du 04 août 2021.

<sup>9</sup> Dans l'émission ABK matin sur ABK Radio du 5 août 2021.

<sup>10</sup> Sur les ressources politiques, lire les analyses de LACAM sur Le politicien investisseur : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques.

occasion pour les acteur-ric-e-s de prendre conscience de la valeur du capital humain dont le pays dispose. Cette lutte « est un moyen de mobiliser, de conserver les jeunes camerounais-e et de développer en eux le sens de la responsabilité pour leur pays. Ils doivent donc renoncer au projet d'émigration clandestine<sup>11</sup> ». C'est donc, pour ainsi dire, une prévention qui nécessite au regard des acteur-ric-e-s et des bénéficiaires un encadrement spécifique en considérant les nombreux enjeux qui la sous-tendent.

Il nous échoit, dans l'objet de cet article, de cerner les enjeux de la prévention à travers de son encadrement public et privé, de son ouverture transnationale et de sa logique conscientisante. C'est pourquoi à partir du cas camerounais, nous ferons valoir dans cet article que (I) la sensibilisation est une arme de dissuasion pour stopper l'émigration clandestine sans toutefois (II) occulter une coopération transnationale au service d'une prévention effective.

### **I- La sensibilisation : une arme dissuasive pour stopper l'émigration clandestine**

L'idée soutenue ici est que les promoteurs des campagnes de sensibilisation justifient cette action par la nécessité de lutter contre les départs clandestins des jeunes, le trafic et la traite d'êtres humains, qui prospèrent grâce à l'illusion des migrant-e-s potentiel-le-s quant à une vie meilleure à l'étranger. En les informant sur les risques liés à

l'émigration irrégulière (les violences physiques et sexuelles, le travail forcé, les enlèvements, la mort, etc.), les campagnes d'information essaient de contrecarrer ces faux espoirs et de lutter contre les filières clandestines des « passeur-se-s-facilitateur-ric-e-s » (YAMBENE, 2006). Par le biais de la sensibilisation, les méthodes traditionnelles de contrôle des flux migratoires, comme la surveillance des frontières, sont complétées par des tentatives de convaincre les jeunes migrant-e-s camerounais-e-s de rester chez eux. Une idée nous renseigne sur (A) le rôle décisif de la société civile et sur ce que font (B) les médias et les réseaux sociaux.

#### **A- Le rôle décisif de la société civile dans la sensibilisation**

La société civile intègre les acteur-ric-e-s associatif-ive-s, les organisations internationales, les organisations communautaires, les ONG, les organisations intellectuelles avec une connotation positive, pour désigner tous les acteur-ric-e-s et institutions qui s'organisent et interviennent hors de l'État et/ou entendent rester hors du champ de la compétition politique (NAY, 2017, p. 1048). C'est en ce sens que nous comprenons la société civile dans le cadre de cet article.

Au printemps 2006, le Ministre de l'Intérieur belge lançait une campagne en République Démocratique du Congo pour décourager les Congolais de migrer et de demander l'asile en Belgique. Un réalisateur<sup>12</sup> Belgo-congolais a ainsi été engagé pour réaliser un film destiné à être

<sup>11</sup> Entretien avec l'honorable NOURANE FOSTER, député du parti PCRN, Douala, 22 avril 2022.

<sup>12</sup> « Assieds-toi au pays », le Soir (Bruxelles), 4 mai 2006. (Consulté le 10 Juin 2022).

diffusé sur les chaînes congolaises. Intitulé « *vanda na Mboka*<sup>13</sup> ». Ce film dépeint les plus sombres parcours des émigrant-e-s clandestin-e-s, il décrit en particulier les conditions de vie dans l'un des centres de détentions. Le Ministre de l'Intérieur de cette époque s'est défendu suite à la colère des organisations de protections des droits de l'homme qu'il est juste d'éduquer les migrant-e-s sur ce qui les attend en Belgique et de les décourager de payer des sommes importantes à des passeur-se-s. Cette histoire met en lumière l'apparition des campagnes d'information initiées par les pays receveurs. L'objectif de cette stratégie est de convaincre les émigrant-e-s de ne pas partir. Ces derniers sont sensibilisés aux conditions de vie des émigrés clandestins afin qu'ils perçoivent davantage l'émigration clandestine comme une source de dangers. En diffusant des informations sur les risques encourus, ces campagnes entendent contrer les espoirs d'une vie meilleure ailleurs.

Au Cameroun, on note une société civile plus dynamique sur la question avec des actions éducatives et d'encadrement qui méritent une attention particulière. C'est le cas de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)<sup>14</sup>, qui mène des campagnes de sensibilisation sur l'émigration irrégulière. On peut retenir ici une formation des partenaires de sensibilisation sur les objectifs de la

sensibilisation où nous avons effectué une observation participante le 1<sup>er</sup> mars 2022 dans la salle de conférence de l'OIM à Yaoundé, puis le 19 décembre 2022 à Douala avec les membres du SYNAMOCAM (Syndicat National des Mototaxis du Cameroun). C'est autour du slogan « Mollah briss<sup>15</sup> au Cameroun c'est possible » que le bureau national de l'OIM a circonscrit son terme. En effet, depuis le début de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrant-e-s de retour au Cameroun en juin 2017, l'OIM met en œuvre une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de permettre aux migrant-e-s et aux potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s de prendre des décisions informées quant à leurs parcours migratoires et sensibiliser les communautés sur la migration clandestine.

La campagne de sensibilisation, inscrite sous le « *Special Measure Project* » (SMP) de l'initiative conjointe, a été orientée vers deux thématiques principales : présenter aux personnes émigrant-e-s des conséquences psychosociales de la migration irrégulière sur les retourné-e-s et leurs communautés, afin d'éveiller une prise de conscience des conséquences à long terme de cette initiative ; et promouvoir l'auto-emploi et le développement local à travers l'économie verte. En 2022, les activités ont gravité autour de causeries

---

<sup>13</sup> Assieds-toi au pays dans le jargon congolais.

<sup>14</sup> Créée en 1951, l'OIM est une agence internationale basée à Genève ; sans être membre du système des Nations Unies, elle constitue l'organisation de ce type-là plus importante dans le domaine des migrations. Sa présentation souligne que « les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute

entière ». En l'absence d'étude indépendante sur les activités et le fonctionnement de l'OIM, son site web représente la principale source d'information. <sup>108</sup> Réussir dans le jargon camerounais.

<sup>15</sup> Signifie : « Mon ami, réussir au Cameroun c'est possible ».

éducatives avec différents acteur-ric-e-s (associatifs, communautaires, religieux, administratifs, sportifs) ainsi que l'instauration d'une émission radiophonique et d'une ligne WhatsApp. Cette dernière visait à maintenir un contact permanent entre les agent-e-s de sensibilisation et les personnes.

Trois partenaires, dont « des associations de la société civile » ont été choisis pour mettre en œuvre les activités de sensibilisation. On note : l'Association des Rapatriés et de lutte contre l'Émigration Clandestine au Cameroun (ARECC) et l'Organisation pour l'Éveil des jeunes sur la Migration Irrégulière et la Traite des personnes (OEMIT), qui sont toutes deux des associations formées par les migrant-e-s de retour ayant eu des expériences migratoires difficiles ; et la *Community Humanitarian Emergency Board* (COHEB Int'l) qui est une organisation de jeunes avec pour vocation d'apporter une assistance aux populations affectées par des crises. Sur un échantillon de jeunes, trois messages de sensibilisation ont été apposés sur les outils de visibilité : « Rester, c'est aussi un choix de réussite ! » ; « Pour ma sécurité, je fais des choix informés ! » ; « Ma terre promise c'est chez moi ! ». Ces différents messages ne se limitent pas à de simples slogans. Ces messages visent à influencer les décisions et la vision des Camerounais-e-s du parcours migratoire « Ils ont été les reflets de la volonté des parties prenantes de l'initiative d'aider

les jeunes non seulement à prendre des décisions informées quant à leurs parcours mais, également de les sensibiliser sur les possibilités de réussite locale<sup>16</sup> ». De manière générale, ce sont 10 000 personnes qui devront être touchées par les messages de sensibilisation dans les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest<sup>17</sup>. Depuis 2017, date du démarrage de l'initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrant-e-s au Cameroun, environ 50 000 personnes ont été touchées par les campagnes d'information sur les risques et les dangers de la migration irrégulière<sup>10</sup>.

Lors de ces campagnes éducatives, l'OIM et ses partenaires ont collé des affiches publicitaires dans plusieurs grandes villes avec des slogans comme : « Vous n'êtes pas à vendre » ; « L'être humain n'a pas de prix » ; « Ouvrez les yeux ! » ; « Ne vous laissez pas piéger ». Certaines affiches représentaient de belles femmes blanches, souvent à moitié nues qui manifestaient une détresse dans des positions suggestives. Des annonces typiques à des agences qui offrent des emplois ont été reproduites « *Agences honnêtes offrent aux femmes de bons emplois à l'étranger* » complétées par des slogans tels que : « *Le retour à la maison ne sera pas facile* » ; « *Es-tu certaine de savoir ce qui t'attend ?* ». Un court texte écrit à la première personne relatait ce qui est arrivé à la femme sur l'affiche, comment elle souhaitait quitter son pays, comment elle a été abusée par des mafieux et

---

<sup>16</sup> Propos recueilli auprès de MOUKOKO Henri, Agent sensibilisateur de l'OIM à Douala.

<sup>17</sup> Propos recueilli auprès de Gisèle MASSINA du bureau national de l'OIM à Yaoundé.

forcée à se prostituer.

D'autres affiches montrent des femmes dans les situations vulnérables, par exemple dans une cage, avec les slogans comme : « *Veux-tu échanger ta dignité, ta liberté et ta santé pour une cage ?* » ou dans les mains d'un homme l'échangeant contre de l'argent : « Tu seras vendue comme une poupée ».

Dans la même mission, l'association SMIC (Solution aux Migrations Clandestine) en connivence avec l'association *Our destiny*<sup>18</sup> et *Welcome Back Cameroun* ont organisé une campagne pour sensibiliser les jeunes sur les risques de l'émigration clandestine au centre de formation Don Bosco, dans le quartier *Mimboman* à Yaoundé et à l'Institut français de Douala le 25 et 29 avril 2018. En présence des représentants du Ministère de la jeunesse et de l'Observatoire National de la Jeunesse (l'ONJ), des jeunes et des lycéen-ne-s ont pu échanger autour de la campagne. La campagne lancée officiellement quelques jours plus tôt à Bafoussam dans la région de l'Ouest du Cameroun avait accueilli près de 400 jeunes. En présence de plusieurs migrant-e-s clandestin-e-s de Libye, au Niger et en Italie venus témoigner de leurs espoirs et de leurs regrets, la réunion débutait par un mot d'introduction des organisateurs tous revêtus de t-shirt sur lequel on pouvait lire : « Je ne mourrai pas en Mer ». Le président du SMIC était également

présent et soulignait : « j'avais insisté sur le fait que la migration n'est pas une mauvaise chose. Le message principal était de dire à ces jeunes réunis de ne pas être prêts à tout pour partir car il ne faut pas exposer la vie pour partir. Avant tout départ, ils doivent avoir un projet<sup>19</sup> ».

Présent à l'évènement par le biais de son association *Our Destiny*, le rappeur Valsero présentait la démarche ainsi : « En utilisant les modes de communication dont les jeunes camerounais-e sont familiers, j'entends leur faire prendre conscience que la migration n'est pas toujours la meilleure solution. Je leur disais que l'énergie qu'ils dépensent pour traverser le désert, ils peuvent dépenser la moitié pour commencer à changer les choses au pays<sup>20</sup> ».

Nous avons pu contacter l'ONG ORLUCCEJA<sup>21</sup> pour son rôle important dans la sensibilisation à la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. Dans le but d'élargir sa campagne de sensibilisation, elle a recruté 4 000 jeunes<sup>22</sup> qui ont eu la mission de se déployer<sup>23</sup> dans les huit régions du pays (Nord- Ouest et Sud- Ouest exclus de la campagne d'information pour des raisons d'insécurité) afin d'éduquer les populations « notamment les jeunes et les familles sur les dangers d'un départ clandestin des jeunes » soutenues le plus souvent par leurs familles. Le but est donc d'empêcher les Camerounais-e-s de

<sup>18</sup> Association créée par le rappeur Général Valsero.

<sup>19</sup> Propos recueilli auprès d'Yves TSALA, ancien président du SMIC.

<sup>20</sup> Propos recueilli auprès du rappeur Valsero lors d'un entretien à Facebook, le 17 Juin 2022.

<sup>21</sup> Voir l'Arrêté N° 00000000/9/MINAT/SG/DAP/SDLP/SAC du 28 Juin 2018.

<sup>22</sup> Voir la note N° 0032/BCG/SGBCG/BNC/SGBNC/ORLUCCEJA du 1<sup>er</sup> Octobre. (Consulté le 15 Juin 2022)

<sup>23</sup> *Quotidien mutation* du 21 décembre 2021. (Consulté le 08 Octobre 2025)

risquer leurs vies alors qu'ils peuvent réussir sur place (NIEUWENHUYS et PECOUD, 2007). Dans la pratique, pour parvenir à un tel objectif, Édouard Yiguin<sup>24</sup> affirmait lors d'un entretien qu'il nous a accordé dans ses locaux au siège de l'ONG à l'immeuble Mater au quartier Biyemassi à Yaoundé que deux activités majeures ont marquées cet événement du 17 Mars 2022 : « La formation et le déploiement sur le terrain des agent-e-s sensibilisateur-ice-s. Des consignes et recommandations ont été donnés aux supervisions générales des régions concernées afin que chaque chef d'antenne dans sa zone de compétence avec un cahier des charges puisse atteindre toutes les catégories de la population pour une sensibilisation effective. » poursuit-il. Le 22 Mars 2022, lors d'une observation participante, cette ONG insistait sur les besoins d'une Afrique suffisante à travers des slogans tel que : « Rêver de l'Europe et vivre en Afrique ». On pouvait voir des banderoles dans les rues de la capitale économique. On notait également les descentes dans les différents quartiers tout en partageant des tracts. Ce sont donc ces multiples événements qui ont permis à certains médias et journaux de titrer : « Lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun : les jeunes montent aux créneaux<sup>25</sup> ». Les campagnes de sensibilisation ou d'information visent à conscientiser le public au sujet de certains problèmes liés à l'émigration non réglementaire des jeunes Camerounais-e-s.

---

<sup>24</sup> Coordonnateur général de l'ONG ORLUCCEJA Cameroun.

<sup>25</sup> *Cameroun tribune* du 14 avril 2022. (Consulté le 10 Octobre 2025)

Au regard de tout ce qui a été dit, l'idée sous-jacente aux campagnes d'information au Cameroun est que les candidat-e-s à l'émigration ne disposent pas d'information nécessaires pour élaborer un projet migratoire et prendre de bonnes décisions en la matière. Ils seraient soit ignorants des réalités migratoires, soit exposés aux promesses inexactes et malhonnêtes véhiculées par les passeur-se-s et les trafiquant-e-s. Cela informe donc sur la décision de migrer ou non ; le comportement des émigrant-e-s clandestin-e-s est façonné par leur réception de l'information. Au Cameroun, c'est un enjeu politiquement sensible, dans la mesure où le gouvernement fonde sa politique sur l'idée que les émigrant-e-s clandestin-e-s optent pour les pays de destination sur la base des informations dont ils disposent à leur sujet et choisiraient le plus favorable en termes d'emploi, d'État providence, d'hostilité envers les étrangers<sup>26</sup>, etc.

La sensibilisation comme stratégie de lutte contre l'émigration clandestine a été fortement déployée par les acteur-ice-s de la société civile et a aussi permis de mettre en visibilité les médias et les réseaux sociaux.

## **B- Le rôle des médias sociaux**

Dans le cadre de cette recherche, l'accès aux médias de masse et aux réseaux sociaux est déterminant pour tous les prétendants à la sensibilisation aux risques de l'émigration clandestine. Pourtant, l'importance supposée des médias et réseaux sociaux doit être relativisée.

<sup>26</sup> Lire les articles de NEUMAYER sur *Asylum destination choice. what make some west European countries more attractive than others?* ».

L'idée ici est que, si l'émigrant-e clandestin-e camerounais-e était informé-e, iel ne partirait pas.

Au Cameroun, les campagnes d'information ne sont pas régulières. Depuis le décès au désert d'Isabelle Mpuma<sup>27</sup> et des 12 jeunes de Bépenda<sup>28</sup>, une certaine mobilisation médiatique a eu un impact sur la mise en lumière du phénomène ; la pression sur le gouvernement ; le développement d'initiatives d'aide et le débat public sur les causes du phénomène. C'est le cas de la Radio ABK<sup>29</sup>, située dans le cinquième arrondissement de la ville de Douala qui avait invité Jean Foka Fotsing. Ce média avait invité cet ancien migrant afin qu'il sensibilise les auditeurs sur les risques de ce phénomène. Il faisait état du trafic humain qui existe sur les routes migratoires, de la manière dont certains Libyens maltrahaient les filles et les utilisaient comme des objets sexuels. À cet effet, il parla aussi de son visage défiguré par les passeur-se-s libyens qui cherchaient à le forcer à faire des travaux sans rémunération dans une vaste plantation. Célestin Ndjamen,<sup>30</sup> l'un des invités à cette émission, faisait d'ailleurs remarquer que « les jeunes sont submergés par les images, c'est un problème de culture. La sensibilisation et la moralisation doivent commencer par les parents qui doivent transmettre et enseigner aux enfants ces valeurs. Pourquoi penser toujours que l'herbe est verte ailleurs ? L'Europe n'est pas le paradis, il faut rester au Cameroun : c'est notre terre promise ».

---

<sup>27</sup> Cameroon Radiotélévision (CRTV News) du 30 mai 2021. Cette Jeune camerounaise, coiffeuse de profession avait perdu la vie au désert du Niger en tentant de rejoindre l'Europe. Celle-ci laisse derrière elle un enfant de 4 ans.

Dans une chaîne concurrente, Radio Balafon<sup>31</sup>, on pouvait noter la présence d'invités tels que le père Ludovic Lado et le sociologue Marcelle Simo pour évoquer ces questions. Le premier résumait la situation ainsi : « la vie est difficile au pays, nous sommes conscients. C'est donc l'occasion de décourager la jeunesse camerounaise sur le chemin périlleux qu'ils entreprennent. Ces jeunes qui meurent dans la Méditerranée constitue une grande perte pour les familles et pour notre pays. Il y a donc un paradoxe entre les jeunes qui considèrent L'Europe comme une terre d'opportunité et les Européens qui considèrent l'Afrique comme une terre d'opportunités : ce n'est pas du hasard. Chez les jeunes soyons responsables ». Le second invité analysait les causes de ce phénomène et conseillait les jeunes pour un usage responsable des réseaux sociaux. C'est un engagement patriotique d'inciter les jeunes à être utiles au Cameroun. Si les jeunes sont constamment invité-e-s à prendre la parole pour faire valoir leurs points de vue ; leurs compétences sur les questions d'emplois et de jeunesse, ils pourront s'intéresser aux affaires du Cameroun et réduire leurs différents mouvements migratoires vers l'étranger.

Dès 2019, la Voix de l'Amérique (VOA) Afrique<sup>32</sup> a organisé le premier forum culturel sur les risques de la migration clandestine, qui s'est tenu à Yaoundé. Il avait été question de sensibiliser les jeunes sur les dangers de la migration irrégulière,

<sup>28</sup> OIM, Op.cit., du 29 mai 2021.

<sup>29</sup> Dans l'émission ABK matin sur ABK Radio du 06 Août 2021.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> L'émission sacré matin sur Radio Balafon du 08 août 2021.

de leur présenter aussi les avantages de la migration régulière, ainsi que les opportunités d'insertion socio-professionnelles existantes dans le domaine agricole au Cameroun. De nombreux étudiant-e-s et jeunes en quête d'opportunités d'emploi ou de formation à l'étranger ont pris part à l'événement. Des anciens migrant-e-s camerounais-e-s et le promoteur de la page Facebook du groupe « *Buzz migratoire*<sup>32</sup> » ont fait part de leurs expériences et évoqué les dangers de la migration non réglementaire notamment en présentant des photos et vidéos d'émigrant-e-s clandestin-e-s morts dans le désert et dans le « cimetière méditerranéen » (WIHTOL de Wenden, 2017). Les Camerounais-e-s comprennent de plus en plus la dynamique de la migration irrégulière, ses enjeux et ses difficultés. Le fait que des jeunes migrant-e-s de retour au Cameroun et les promoteurs de certaines pages des réseaux sociaux sensibilisent les autres est un canal d'information intéressant ; s'est réjoui Frank Mengue<sup>33</sup> l'un des administrateurs du groupe « *Buzz migratoire* ». Toutefois, au cours de ce forum, les invité-e-s de la VOA (Alain Georges Lietbouo<sup>34</sup>, Boubacar Seydou<sup>35</sup>) ont mis l'accent sur les secteurs pouvant permettre aux jeunes de gagner leur vie au Cameroun.

En somme, dans la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun, les médias et réseaux sociaux ont une position unique. Ils jouent un rôle important de garde-fou favorisant la responsabilisation des jeunes. Leurs messages ont

façonné et continuent de façonner l'opinion, influencer leurs décisions et de définir les agendas individuels. Ces médias responsables et utilisés de manière appropriée ont permis de renforcer la prévention et de contribuer de façon crédible et plus inclusive à des campagnes d'information effectives dans les différentes villes du Cameroun comme Douala et Yaoundé.

La lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun était une occasion pour la société civile, les médias et les réseaux sociaux d'ouvrir les yeux sur les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s aux réalités de leurs pays.

## **II- Une coopération transnationale concertée pour une prévention effective**

En plus de cette collaboration nationale pour la lutte contre l'émigration clandestine, le Cameroun prend part à une collaboration transnationale sur cet enjeu. Une coopération transnationale se définit comme « la collaboration entre les acteur-ric-e-s nationaux-ales et internationaux-ales en vue de participer à une œuvre commune » (NAY, 2017). Dans le cas du Cameroun, cette coopération transnationale implique également des pays accueillant les émigrant-e-s clandestin-e-s, ce qui mène à l'utilisation de stratégies particulières. Pour saisir ce phénomène, il est intéressant de s'attarder à (A) la coopération préventive à distance à travers le cinéma et les bandes dessinées et (B) la

<sup>32</sup> Groupe « *Buzz migratoire* » sur leur page Facebook.

<sup>33</sup> Propos recueilli auprès de celui-ci lors d'un entretien sur sa page Facebook.

<sup>34</sup> Fondateur de l'Association « Un diplômé, un champ ».

<sup>35</sup> Chef de la mission de l'OIM au Cameroun en 2019.

transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine par les programmes.

#### **A- L'utilisation du cinéma et des bandes dessinées pour une politique migratoire préventive**

Les États de départ et les États de destination qui usent des moyens artistiques pour toucher des candidat-e-s potentiel-le-s mettent en évidence le lien entre cinéma et politique migratoire d'une part et d'autre part bandes dessinées et politiques migratoires.

##### **1- Les représentations cinématographiques de la migration**

On ne saurait limiter la thématique « Cinéma et migration » (ROBERT, 2014) à la question de la politique migratoire dans le cinéma. Il faut également penser le cinéma dans la migration. Le médium filmique ne se limite pas à représenter le phénomène migratoire, il vise également à influencer les parties prenantes : l'existence des films expressément créés et diffusés pour agir sur la migration en témoigne la pertinence. Ce type de production informe sur les dangers de la migration qui sont produits par des organismes impliqués dans les processus politiques ou humanitaires de la gestion migratoire. On envisage ici une partie de cette production « mal » connue du public camerounais. Certains courts métrages ciblent les conditions inhumaines de l'émigration clandestine ainsi que les morts qui en découlent. Tandis que, d'autres se concentrent sur la précarité et

l'insécurité que les émigrant-e-s illégaux subissent sur le sol européen. Ces films peuvent prendre deux formes majeures : celle du témoignage, qui donne la parole à des victimes racontant le supplice des clandestins lors de leur voyage, et la dénonciation, qui déconstruit les discours idéalisés pour dévoiler les conditions réelles du migrant-e irrégulier-ère<sup>36</sup>. La catégorie des films visant à agir sur la migration englobe par ailleurs aussi des longs métrages de cinéastes ou de reporters indépendants, qui choisissent de témoigner des réalités migratoires via des documentaires ou des fictions.

L'exemple le plus célèbre à ce jour est sans doute le film « Paris à tout prix » réalisé par la camerounaise Joséphine Ndagnou dans le but de « prévenir les jeunes qui partent » et d'interpeler les gouvernements, qu'ils soient occidentaux ou africains<sup>37</sup> ». Depuis plus de dix ans, l'OIM et les États européens affectés par les flux migratoires clandestins ont fait plusieurs films publicitaires à l'intention des pays d'origine ou de transit des émigrant-e-s. C'est le cas du Cameroun où un film publicitaire mettait en scène l'appel téléphonique qu'un-e jeune migrant-e faisait à son père camerounais depuis une cabine de téléphone de son pays de destination. Tandis qu'il prétend mener une vie digne et prospère, des images venaient par flash révéler les conditions de vie du clandestin : sans domicile fixe, il doit mendier, souffrir de la faim et du froid et est pris en chasse par la police dans

---

<sup>36</sup> Rappelons que la plupart de ces spots télévisuels peuvent être visionnés gratuitement sur internet. Ceux que nous avons abordés sont précisément recensés. Ajoutons que l'un des clips qui montrent la misère d'un clandestin camerounais en Suisse avait suscité une polémique.

<sup>37</sup> Citations de Joséphine NGAGNOU tirées d'un entretien qu'elle avait accordé à Olivier BARLET en Mai 2008 au Festival de Cannes, retranscrit par Thibaud FAGUER-REDIG sur [www.africultures.com](http://www.africultures.com)

un environnement urbain occidental lugubre et dangereux<sup>38</sup>. Entièrement financé par la Suisse dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (l'ODM), cette campagne de prévention au Cameroun a été mise en œuvre par l'OIM. Le clip télévisuel n'en était qu'un matériau parmi bien d'autres. La visée plus globale est de (1) prévenir des dangers souvent mortels de la migration irrégulière, quel qu'en soit le pays de destination ; (2) souligner les possibilités de s'en sortir au Cameroun (le mot d'ordre de cette campagne est : « sortir, ne suffit pas pour s'en sortir » ; (3) rappeler qu'il existe l'alternative de la migration régulière. L'aspect générique du message, visant à englober la migration irrégulière dans ses manifestations et destinations les plus variées est sensible dans le film publicitaire. Il représente un bateau comme voie de départ alors que les migrant-e-s vont souvent à pied ou utilisent l'avion pour sortir du territoire camerounais. Le but de cette prévention était donc de trouver des visuels à valeurs symboliques (du départ, du danger, de la précarité), ayant un impact émotionnel global. Cet impact est notamment soutenu par la grisaille des trottoirs, des murs et des routes, par les silhouettes sinistres des usines, ainsi que par la froide cabine téléphonique sur laquelle ruisselle la pluie. Toutefois, malgré cet « anonymat » de la Suisse, la sortie de cette publicité a été reçue comme scandaleuse par certains médias helvétiques, qui ont usé de raccourcis pour associer

cette campagne aux affiches xénophobes du parti libéral-nationaliste UDC, ou s'étonner que « la Suisse paie pour diffuser une telle image d'elle-même<sup>39</sup> ».

La conception et la diffusion de tous ces messages étaient dirigées vers les jeunes de 18 ans à 30 ans. Ces derniers sont considérés comme la principale population émigrante du Cameroun puisqu'ils sont en fin de formation et comptent sur une condition physique leur permettant de surmonter les pires conditions. Ainsi, sur l'affiche, on pouvait apercevoir le mot « *Kamer* » qui signifie « Cameroun » en langue vernaculaire camerounaise et qui correspond à un code spécifiquement utilisé par les jeunes. La publicité, diffusée sur la chaîne nationale camerounaise CRTV pendant dix jours avant et après le journal télévisé était le noyau de cette diffusion de masse pour qu'il soit reçu par tous les téléspectateurs possibles, quel que soit leur âge. Son format et son style avaient été bien considérés afin de toucher au premier plan les potentiels émigrant-e-s clandestin-e-s c'est-à-dire des jeunes camerounais-e-s sensibles à la modernité du langage audiovisuel. Ce clip avait pour effet de provoquer un choc psychologique chez les émigrant-e-s et les images violentes étaient un format idéal. Pour revenir à la projection du long métrage camerounais financé par le ministère des Affaires étrangères « Paris à tout prix » de la réalisatrice Joséphine Ndagnou, on pouvait apercevoir le destin de Suzy, une fille de 24 ans

---

<sup>38</sup> Ce film publicitaire peut être visionné sur [www.iom.int/Sénégal/Camerounvidéo.html/migration-prevention](http://www.iom.int/Sénégal/Camerounvidéo.html/migration-prevention).

<sup>39</sup> Voir notamment l'article du Blick du 25 Septembre 2007.

(incarnée par la réalisatrice elle-même), qui va sacrifier jusqu'à son corps pour aller à Paris. Si elle croyait trouver en Paris un lieu d'épanouissement et de bonheur, l'intégration s'avère impossible, ses efforts trahis et ses espoirs laminés. Dans ce film narratif, les spectateurs pouvaient pleinement se mettre à la place de cette protagoniste, se projeter dans ses sacrifices et participer émotionnellement à sa déception. En clair, cette campagne vise à la réduction des flux migratoires irréguliers via une information visant à tempérer le « paradis » perçu ailleurs.

## 2- Bandes dessinées et politiques migratoires

S'il n'est pas un outil commun dans la lutte à l'émigration, l'enseignement par la bande dessinée peut constituer une forme de thérapie pour le lecteur (DERDER, 2024). « En reprenant des référents historiques et culturels, ce médium crée des situations d'apprentissages originales. Dans la pratique, l'OIM Cameroun a créé en décembre 2022 une bande dessinée centrée autour du slogan « *Mollah briss<sup>40</sup> au Cameroun c'est possible* ». Mollah est un jeune diplômé-e souhaitant émigrer, mais qui reste convaincu de rester au Cameroun par ses parents. Le personnage de Mollah, en devenant ingénieur agronome au Cameroun, sert à porter le message que la réussite est possible dans son pays d'origine.

En travaillant sur les représentations migratoires dans leur profondeur historique, la bande dessinée éduque d'une façon

complémentaire aux autres formes de sensibilisation. Les efforts de sensibilisation et des communications éducatives sur l'émigration clandestine laissent entrevoir une transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine à travers les programmes.

## B- Les programmes : une transformation des modes de contrôle de l'émigration clandestine

Un programme est un ensemble de mesures et d'actions mises en œuvre par un ou plusieurs États visant à réguler, contrôler et souvent réduire les flux de personnes qui traversent les frontières sans autorisation. Les programmes dans le cadre de cette communication sont plus axés sur la coopération et le développement et sur le long terme, elle vise à s'attaquer aux causes profondes de la migration. Le codéveloppement à travers les programmes n'est donc pas une idée nouvelle. Cette notion est apparue au cours des années 70 quand les associations d'immigrés en France (première destination des migrant-e-s de l'Afrique noire francophone) ont commencé à agir en direction de leur pays d'origine. Il s'agissait surtout de migrant-e-s originaires des pays de la vallée du fleuve Sénégal voulant mettre en œuvre des projets dans leurs villages pour faciliter l'accès à l'eau, la santé et la scolarisation, mais aussi prévenir à distance les départs clandestins depuis les pays de départ. Ces initiatives recevaient l'appui de certaines ONG internationales telles que le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers monde (GRDR).

---

<sup>40</sup> « Réussir » dans le jargon camerounais.

Cela a permis dans les années 80 aux associations de migrant-e-s d'accroître et de formaliser leur travail. Ce processus a été accéléré par l'adoption en 1981 d'une loi permettant aux étrangers résidents en France de se constituer en association dans les mêmes conditions que les Français.

Cela marqua le début de l'appui du pouvoir public français dans ces initiatives, avec la double visée d'aide au retour pour diminuer la présence étrangère et le développement des pays d'origine en vue de limiter de nouveaux départs clandestins (DAUM, 1997). Au milieu des années 90, avec le changement de majorité parlementaire, fut créée la délégation interministérielle au codéveloppement à travers les programmes et à la gestion des flux migratoires. L'idée était de maîtriser l'émigration clandestine dans les pays du Sud tout en contribuant au développement de ces pays. Par ailleurs, la notion de « gestion internationale migratoire » (DIOMBERA, 2018), par les programmes est devenue de plus en plus fréquente pour désigner un ensemble disparate d'initiatives visant à renouveler la façon dont les gouvernements élaborent leurs politiques migratoires. Cela comprend notamment l'organisation de conférences régionales et internationales sur les questions liées à la migration, la publication par diverses institutions de rapports décrivant les défis posés par les migrations, des réponses possibles à

celles-ci et l'activisme croissant affiché par certaines organisations et certains États sur cette question.

Depuis 2016, un fonds européen de développement est disponible au Cameroun pour les jeunes afin de prévenir les départs clandestins à travers les programmes. Appelé « *Projets anti-migratoires* », ce fonds a été évalué à 1.179 milliards de Francs CFA<sup>41</sup> et attend des projets nationaux anti-migration. « Le Cameroun pour le moment a obtenu le financement de cinq projets d'une valeur de 26 milliards de Francs CFA », déclarait un membre de la commission de l'Union européenne pour l'Afrique centrale <sup>42</sup>. Dans le détail, 36 communes de l'extrême Nord du pays. Cette région impactée par les attaques terroristes qui conduisaient certains jeunes à établir des projets migratoires clandestins avaient bénéficié des dits financements. L'idée ici était que ces communes devaient donner aux populations des services sociaux de base afin qu'ils n'émigrent pas clandestinement vers les autres pays. En 2018, 3500 jeunes camerounais-e<sup>43</sup> de 18 à 35 ans ont été formés et 1500 jeunes ont été insérés sur le plan professionnel local dans « Ces fonds sont donc orientés sur l'emploi des jeunes, des femmes, la gestion des flux migratoires » soulignait le Gabonais Pascal MOUSSAVOU MBINA<sup>44</sup> lors d'une entrevue. Rendre les fonds fiduciaires plus efficaces à travers les programmes était l'un des objets de la rencontre

---

<sup>41</sup> VOA Afrique du 29 Aout 2018.

<sup>42</sup> Directeur de la commission de l'Union européenne pour l'Afrique centrale.

<sup>43</sup> Rappelons ces jeunes avaient bénéficiés des clauses des Accord Frances – Cameroun relatif à la gestion concertée des flux

migratoires et au développement solidaire du 21 mai 2009. La Tunisie, le Cap vert, le Sénégal, le Benin et le Burkina Faso avait aussi signé de pareil accord.

<sup>44</sup> Rappelons qu'il était le coordonnateur des Projets du Fond européen pour le développement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale.

au Cameroun de l'Union européenne et ses partenaires économiques de l'Afrique centrale en Novembre 2015. Dans la même mission, l'ONG ORLUCCEJA avait reçu un financement de cent quatre milliards, neuf cent cinquante-trois millions cent vingt mille FCFA de la *Fundacion Democratica Italia-America* (FDIA<sup>45</sup>) pour les programmes « POZA<sup>46</sup> » et « EDIPROCOM ». Pour ainsi satisfaire aux exigences de ces projets pilotés par cette ONG, plusieurs recrutements de jeunes ont été faits « afin de prévenir les départs clandestins des jeunes camerounais-e vers l'eldorado européen, une carrière professionnelle au sein de l'ONG a été accordée à ces jeunes » déclarait ANANFACK EFOZO R.G. cadre humanitaire et secrétaire générale de cette ONG.

### Conclusion

En somme, il était question dans cet article de comprendre, d'enseigner et de renseigner sur la valeur de la prévention comme stratégie de la lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. En effet, la campagne d'information apparaît pour les acteur-ric-e-s comme une mesure efficace pour stopper l'émigration clandestine au Cameroun. Ainsi, lorsqu'ils prennent de telles mesures, les acteur-ric-e-s envoient un message de sensibilisation clair aux potentiel-le-s émigrant-e-s. Toutefois, ces campagnes d'éducation témoignent d'une gestion de la lutte contre l'émigration clandestine au

Cameroun dans une dynamique où les potentiel-le-s émigrant-e-s doivent être encadrés et formés pour contribuer au développement local. À ce jour, de nombreuses contraintes limitent l'évolution des politiques de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. En fait, l'État du Cameroun et ses partenaires ne sauraient inciter les jeunes à rester dans leur pays lorsqu'ils n'arrivent pas à résoudre le problème du chômage. Ils ne pourraient pas plus y arriver alors que les procédures pour créer des entreprises posent un véritable problème. L'état embryonnaire des politiques en matière de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun n'incite donc pas véritablement les jeunes à demeurer dans le pays. En outre, les campagnes d'informations ou de sensibilisations au Cameroun sont plus soutenues par l'Union Européenne conjointement avec l'OIM que par le Cameroun lui-même. Cependant, vue comme une véritable opportunité « d'éducation et de moralisation des jeunes, la prévention est davantage une politique de lutte contre l'émigration clandestine au Cameroun. Même les programmes de développement solidaires, de codéveloppement et d'éducatons sont plus bénéfiques pour l'Europe que pour l'Afrique. Ce mécanisme permet aux pays de destinations de stopper l'immigration des Camerounais-e-s en Europe tout en rejetant les immigrants indésirables. Ainsi, lorsque cette stratégie semble inefficace, l'Union Européenne interrompt le financement ; ce faisant, aucune

---

<sup>45</sup> Voir à ce sujet l'accord N° 004/CM-092020 signé par le président de l'ONG ORLUCCEJA et du directeur mondial de la FDIA impliquant l'État du Cameroun à travers le Ministère de la

Santé publique, Ministère tutelle comme partie prenante à ce projet.

<sup>46</sup> Voir la note N° 0015BCG/SGBCG/BNC/SCBNC de l'ONG ORLUCCEJA.

prévention n'est donc véritablement permanente et active dans la lutte contre l'émigration irrégulière au Cameroun.

### Références

- DAHL, R., (1997), *L'analyse politique contemporaine*, Paris, R Laffont.
- DAUM, C. (1997), « Ici et là-bas, immigrations et développement : Les associations des immigrés Ouest-africains en France », *Migrations et Société*, Vol (32), p. 99.
- Derder, P., « La bande dessinée, alliée pédagogique de la transmission de l'histoire de l'immigration », *hommes et migration*, (en ligne), 13 mars 2013 publié le 22 juin 2014.
- DIOMBERA, (2018), « Pour une meilleure communication entre ici et là-bas », *Hommes et migrations*, Vol.11, N°65.
- DIOME, F., (2003), *Le ventre de l'atlantique : entre distance et témoignage*, Paris, Éditions Anne carrière.
- DOCQUIER et MARFOUK, (2005), *International Migration by educational attainment*, p.
- KINGDOM, J., (1984), *Agenda, alternatives and policies*, Boston, Little Brow, p. 262.
- LACAM, J, P., (1984), « Le politicien investissement : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques », *Revue française de Science Politique*, N° 38, p. 42.
- MAZZELLA, S., (2005), *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, p.128. <https://doi.org/10.3917/puf.mazze.2014.01>
- NAY, O., (2017), *Le lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, 4<sup>e</sup> Edition, Dalloz, p. 1217.
- NEUMAYER. E, (2006), « Asylum destination choice. What make some west European countries more attractive than others ? », *European Union Politics*, Vol. 23, n°5, p. 155-180. [https://doi.org/10.1177/1465116504042444?urlappend=%3Futm\\_source%3Dresearchgate](https://doi.org/10.1177/1465116504042444?urlappend=%3Futm_source%3Dresearchgate)
- NIEUWENHUY. C et PECOUD. A, (2007), « Peut-on convaincre les migrant-e-s de ne pas partir ? les campagnes d'informations dans la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration irrégulière », In Cédric AUDEBERT et Emmanuel MA MUNG (dir.), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions*, Bilbao, Université de Deusto. pp.21-33, 2007. (halshs-03193341)
- PIGEAUD F., (2011), *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Éditions Karthala, p. 329. <https://doi.org/10.4000/africanistes.4221>
- ROBERT Valentine, FREUDIGER Alain, ROBERT Odile and LORY Thomas, (2014), *Politics migration and cinema*, California, University of California Press. Valentine Robert, Alain Freudiger, Odile Robert et Thomas Lory. *Politiques migratoires et cinéma. Entretien. Décadrages*, 2009, 14, pp.51-65. (hal-02043372)
- THIOLLET Helene, (2010), *Migrations et relations internationales, transcontinentales, sociétés, ideologies, système Mondiale*, Paris, PUF. Hélène Thiollet, « Migrations et relations internationales », *Transcontinentales* [En ligne], 8/9 | 2010, document 2, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL :<http://journals.openedition.org/transcontinentales/787> ;DOI:<https://doi.org/10.4000/transcontinentales.787>
- WIHTOL de Wenden Catherine, (1999), *L'Immigration en Europe, L'immigration en Europe*. In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n°2,1999. Emploi, genre et migration. pp. 211-212.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2005), *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, Éditions Autrement, p.79.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2013), *La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Les Presses de sciences Po, p. 225.
- WIHTOL de Wenden Catherine, (2017), *L'Immigration : Découvrir l'histoire, les évolutions et les tendances des phénomènes migratoires*, Paris, Eyrolles, p. 174.
- YAMBENE Henri, (2005), « Acteurs et filière du système migratoire du bassin du Lac Tchad » In communication lors du colloque international sur *la circulation migratoire et reconfiguration territoriale entre l'Afrique Noire et l'Afrique du Nord*, le Caire, 17 au 18 novembre, p. 17.
- YAMBENE Henri, (2006), « Du bassin du Lac Tchad vers l'Afrique du Nord. Acteurs, itinéraires et configurations territoriales d'un système migratoire » *revue internationale des sciences humaine et sociales*, Vol 1, N°1.